

FFR  
A-68

# Alliance Nationale

Deschamps, R. D. A.  
596 St.

DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XIX, No 4

Montréal, Avril 1913.

50 cts par an

OFFICIERS DE

L'Alliance Nationale, Cercle Madeleine de Verchères No 380.

INSTITUE A CENTRAL FALLS, R. I. LE 25 FEVRIER, 1913.



Mme J. E. LaBROSSE,  
Sec.-Arch. et Trésorière.

Mme J. LAFLAMME,  
Commissaire-Ord.

Mme V. B. PONTON,  
Substitut du P. G.

Melle A. BAZINET,  
Auditrice.

Mme O. SAVARIE,  
Auditrice.

Melle M. L. MAYNARD,  
Vice-Présidente.

Melle DELIA PONTON,  
Présidente.

Melle HELENE MARCOUX,  
Introductrice.



**MDE STEPHANIE LAMOUREUX**

L'une de nos zélatrices distinguées qui a le plus contribué à la fondation du Cercle Française de Chantal No. 382. Woonsocket, R. I.

## UN NOUVEAU CERCLE DE DAMES

### Le Cercle Française de Chantal. No 382

Dimanche le 16 mars, avait lieu à la salle de l'édifice Commercial, rue Main, Woonsocket, l'inauguration d'un cercle de l'Alliance Nationale. Occupaient des sièges d'honneur: MM. J.-B.-A. Savard, substitut du président général de l'Alliance Nationale pour l'Etat de Rhode Island; O.-P. Hurteau, président du cercle Leclerc, No 158, doyen des cercles de l'Alliance Nationale dans la Nouvelle-Angleterre; J.-E. Labrosse, trésorier du cercle Béland, No 159; et représentant du cercle Madeleine de Verchères, No 380; Antonio-H. Gauvin, président, et Félix-A. Toupin, trésorier du cercle Pothier, No 379.

A 3 heures de l'après-midi, M. O.-P. Hurteau appelle l'assemblée à l'ordre, et donne avis qu'un joli programme musical, sous la direction de Mlle Rose Alma Pinault, a été préparé pour la fête à laquelle nous allons assister.

Mlle Alice Lussier jette la note joyeuse dans l'assemblée par un joli morceau de piano artistiquement exécuté.

M. Hurteau présente ensuite M. G.-H. Vaillancourt, organisateur de l'Alliance Nationale, et l'invite à présider cette séance. Sur son invitation, M. Vaillancourt prend le siège présidentiel et fait part à l'assemblée d'une lettre d'excuse de Son Honneur le maire de la ville de Woonsocket, M. R.-P. Daignault, membre ho-

naire de l'Alliance Nationale, exprimant son regret de ne pouvoir assister à cette réunion, à cause d'un engagement antérieur, et offrant ses souhaits de succès à la nouvelle organisation. On prit aussi connaissance des lettres d'excuse de M. Moïse Allard, président, et de M. Napoléon Brouillette, trésorier du cercle Graton, No 289, exprimant le regret de ne pouvoir assister à cette réunion.

Après la lecture de ces lettres, M. le président adresse à l'auditoire l'allocution suivante: "Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur et un plaisir bien doux pour moi que d'être appelé à présider à l'installation d'un deuxième cercle de l'Alliance Nationale à Woonsocket; cette ville, forteresse des catholiques de langue française des Etats-Unis, connue chez nous par delà la frontière, pour sa bienveillante hospitalité et son ardent patriotisme.

Le cercle que nous allons inaugurer, aujourd'hui, est, dans l'Alliance Nationale, le troisième qui se compose exclusivement de dames.

Vous me permettez bien, j'espère de commettre ici une indiscretion en vous disant que, si les dames de Woonsocket ne peuvent pas se flatter de former le premier cercle de dames de l'Alliance Nationale dans la Nouvelle-Angleterre, elles ont droit, cependant, de se glorifier de posséder, en ce moment, le cercle de dames le plus nombreux que l'Alliance ait encore organisé, soit aux Etats-Unis, soit au Canada. Je suis heureux de proclamer que ce nouveau cercle compte, dès sa naissance, un effectif de quaran-

te-sept sociétaires fondatrices.

Avant de procéder à l'ordre du jour de cette séance, permettez-moi, mesdames et messieurs, en ma qualité de représentant de l'exécutif de l'Alliance Nationale, de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue, et de vous remercier bien sincèrement d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'invitation qui vous a été faite. Dans une organisation du genre de la nôtre, un cercle qui débute sous des auspices si favorables, ne manque pas de promettre beaucoup pour l'avenir. Aussi, le cercle Française de Chantal, No 382 — c'est le nom du nouveau cercle — sera, je n'ai pas l'ombre d'un doute, un des cercles modèles de l'Alliance Nationale; et cela, à l'honneur des dames franco-américaines de la ville de Woonsocket. J. est parfaitement reconnu que lorsque les dames de Woonsocket prêtent leur concours à une oeuvre quelconque, le succès en est assuré. Le cercle Française de Chantal, No 382 en fait foi, puisqu'il fut organisé par les dames de Woonsocket elles-mêmes."

Les membres fondatrices du nouveau cercle prononcèrent l'engagement d'honneur, qui doit prendre toute personne admise dans l'Alliance Nationale, et firent le choix des officiers dans l'ordre suivant:

Chaplain, M. l'abbé Louis Phaneuf; substitut du P. G., Mme Georgianna Guévremont; présidente, Mme Albina Sylvestre; vice-présidente, Mme Céline D. Ayotte; secrétaire et trésorière, Mme Stéphanie Lamoureux; médecin-examineur, Dr Joseph Jetté; médecin examinateur adjoint, Dr J.-A. Constantineau; commandant, Mlle Rosalva Robillard; Intro, Mlle Alice Lussier; auditrices, Mlle Rose Alba Pinault et Mme Alma-L. Hébert.

Il fut aussi décrété que des assemblées régulières du susdit cercle seront tenues le troisième dimanche de chaque mois, à trois heures de l'après-midi, à la salle du cercle Leclerc, rue Main, Woonsocket, et la première assemblée aura lieu le troisième dimanche d'avril prochain.

A ce moment, M. le président prie Mlle Rose Alba Pinault de continuer son programme musical.

Alors un groupe d'aimable et gentilles demoiselles, composé de Mlles Rose Alba Pinault, directrice; Alice Lussier, Rosalva Robillard, Rose Alma Lamoureux, Emilla Brien, Eva Lamoureux, Eva Hurteau et Bertha Lamoureux, chante avec une grâce propre à ravir l'âme et à élever l'esprit, le superbe et patriotique "Drapeau de Carillon".

### CONCOURS

Les prix de concours furent décernés par ordre de mérite aux sociétaires suivantes: Mmes Stéphanie Lamoureux, O.-P. Hurteau, Henri Robitaille, MM. Alfred Houle et Arthur Bienvenue.

M. le président se dit heureux et fier de féliciter et de récompenser, au nom de l'Alliance Nationale, celle qui, parmi tous les sociétaires, a remporté la palme dans le concours finissant le 31 décembre dernier, en lui offrant, comme prix extraordinaire, une jolie montre en or.

"La sociétaire, à qui je vais donner cette montre, dit-il, est la personne qui a recruté et fait admettre dans l'Alliance Nationale, durant le dernier concours, le plus grand nombre de membres parmi nos vingt-cinq milliers de vaillants sociétaires. Cette zélatrice exemplaire, je suis heureux de vous la présenter, mesdames et messieurs, dans la personne de Mme Stéphanie

Lamoureux. Honneur au mérite!" De longs applaudissements manifestèrent les félicitations de l'auditoire à l'heureuse gagnante de ce prix d'honneur.

M. Vaillancourt donna des explications concernant le concours actuel de l'Alliance Nationale, et invita les dames fondatrices de ce nouveau cercle d'y prendre une part active.

Il apprécia l'oeuvre des sociétés nationales franco-américaines, leur souhaitant succès et prospérité. Il énuméra ensuite les avantages nombreux qu'offre l'Alliance Nationale, parla de sa position financière enviable, qui la place au premier rang parmi les sociétés similaires d'Amérique.

Ensuite, Mme Albina Sylvestre remercia ses compagnes de l'honneur qu'elles lui ont conféré en la choisissant première présidente du cercle Française de Chantal, No 382, et promit de faire tout en son pouvoir pour le faire grandir et prospérer.

Sur l'invitation du président, M. J.-B.-A. Savard, substitut du président général de l'Alliance Nationale pour l'Etat de Rhode Island, toujours anxieux de promouvoir les bonnes causes, adressa ses félicitations aux dames fondatrices déjà si nombreuses du cercle Française de Chantal, et les complimenta du choix judicieux qu'elles ont fait d'une patronne dont la vie fournit de si beaux exemples de dévouement et de sacrifice.

M. O.-P. Hurteau, président du cercle Leclerc, invité à prendre la parole, salua amicalement les représentants des autres cercles et souhaita succès au cercle nouvellement fondé.

Puis M. J.-E. Labrosse, au nom du cercle Béland, No 159, dont il est le trésorier, et du cercle Madeleine de Verchères, No 380, apprécia beaucoup le dévouement des sociétaires de Woonsocket. Il fut surtout content de constater la formation d'un cercle de dames, donna des exemples de services signalés qu'ont rendu à la patrie la femme et la jeune fille française et canadienne, puis exhorta les dames sociétaires des Etats-Unis à marcher sur les pas des femmes illustres de France et du Canada.

M. Antonio-H. Gauvin, président du cercle Pothier No 379, admira la vigueur et la force surprenante du cercle naissant, et fit des vœux pour son rapide développement et son succès.

Pendant qu'on écoutait les discours, arrive M. Félix-A. Toupin, étudiant en droit. On le fait immédiatement monter sur l'estrade, puis on le présente à l'assemblée.

M. Toupin, pris tout à fait à l'improviste, n'en prononça pas moins un charmant discours. Il y exprime toute l'admiration que lui inspire la vue de ces vaillantes femmes dont l'influence s'exerce pour le bien de notre élément, sans qu'elles aient besoin pour cela de se livrer à des abus, comme les suffragettes d'Angleterre et d'ailleurs. Il félicite ensuite l'Alliance Nationale de sa situation financière et termine en exprimant l'assurance que le cercle Française de Chantal marchera bientôt de front par le nombre et la vaillance avec le cercle Leclerc, de cette ville.

Avant de clore l'assemblée, M. le président remercia toutes les personnes, qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à rehausser l'éclat de cette fête.

La séance se termina par un joli morceau de violon exécuté par Mlle Rosalva Robillard avec accompagnement de piano par Mlle Mérida Robillard. Cette musique fut bien goûtée et suivie d'applaudissements prolongés.

"La Tribune", 21 mars 1913.

## L'ALLIANCE NATIONALE A ARTHABASKA

Lundi, le 10 mars dernier, à l'hôtel de ville, les membres du cercle Arthabaska étaient réunis en assemblée extraordinaire, pour fêter la visite de M. Chs Duquette, 2e vice-président général et inspecteur en chef de l'Alliance Nationale.

Cette séance fut l'une des plus importantes depuis la fondation du cercle. 25 nouveaux sociétaires s'étaient rendus pour recevoir leurs certificats et prononcer l'engagement d'honneur. M. Gustave Perrault, président du cercle, après avoir félicité ceux qui avaient travaillé à ce recrutement plein de succès, remercia M. Chs Duquette et les autres visiteurs, MM. J.-E.-O. Béliveau et J.-E.-A. Arnaud, d'être venus honorer le cercle Arthabaska, de leur présence.

En réponse, M. Chs Duquette fit remarquer que le travail accompli à Arthabaska, n'est pas un fait isolé, mais dans toute la province, le recrutement est actif: "Les Canadiens ont le droit d'être fiers, dit-il, de la position avantageuse occupée par l'Alliance Nationale. Si par un malheureux préjugé on s'est accoutumé à regarder les Anglais et les Américains comme seuls capables d'administrer des institutions importantes, on a la preuve aujourd'hui que les Canadiens français ne sont pas moins bien doués pour ces questions financières, par le succès remarquable obtenu par l'Alliance Nationale, la plus riche des sociétés similaires, opérant soit aux Etats-Unis soit au Canada.

L'Alliance Nationale fut regardée longtemps comme trop coûteuse, car elle avait adopté dès sa fondation des taux assez élevés pour lui permettre l'accumulation d'une réserve: aujourd'hui, les autres sociétés, non seulement adoptent les mêmes taux, mais sont obligés de réclamer les arrérages et sont en train de devenir plus dispendieuses qu'elle, sans offrir autant de garanties.

L'Alliance Nationale depuis vingt ans a accumulé près de deux millions de dollars; elles sont rares les institutions canadiennes françaises qui ont la même importance: elle mérite donc notre confiance et notre encouragement."

On remarquait dans l'assemblée: MM. J.-F. Walsh, A. Piché, F.-X. Lemieux, J.-E. Méthot, etc. Tous se retirèrent enchantés de leur soirée.

## CERCLE VICTORIANVILLE No 191

Le cercle Victoriaville, No 191, de l'Alliance Nationale, donnait dimanche, le 9 mars dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville, un magnifique euchre, sous la présidence de M. J.-E. Picher.

Ce euchre a été un véritable succès. Plus de 250 personnes y ont pris part.

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale était représenté par MM. Chs Duquette, J.-E.-Alfred Arnaud et J.-E.-O. Béliveau. On remarquait dans l'assistance MM. les abbés Lassonde, D. Plourde et M. Allard; MM. Paul Tourigny, M.P.P., J.-A. Lacharité, Ernest Auger, Raoul Goulet, A. Bisson, Dr J.-H. Fréchette, etc.

La partie de euchre terminée, des discours furent prononcés par: M. Chs Duquette, M. l'abbé Lassonde, etc.

Voici la liste des prix et des heureux gagnants:

## PRIX POUR LES DAMES

- 1er prix: Magnifique bague, offerte par M. Chs Duquette, 2e vice-président de l'Alliance, gagnée par Mlle Alice Roberge.
- 2e " Set à dépecer, offert par MM. Auger et Létourneau, gagné par Madame Georges Leblanc.
- 3e " Chaise en rotin, offerte par The Canadian Ratten Chair Co., gagné par Madame Alphonse Auger.
- 4e " Plateau en verre, offert par M. Auguste Bourbeau, gagné par Madame Adolphe Paquet.
- 5e " Magnifique bronze, offert par M. L.-A. Tourigny, gagné par Mlle Elmire Béliveau.
- 6e " Deux statuettes, offertes par M. A.-A. Tourigny, gagnée par Mlle Antoinette Hébert.
- 7e " Cravate pour dame, offerte par la maison Bissonnette, gagnée par Mlle Antoinette Hamel.
- Prix de consolation: Peigne, offert par M. Charles Grosser, gagné par Madame Arthur Gaudet.

## PRIX POUR LES MESSIEURS

- 1er prix: Cinq piastres en or, offert par M. J.-C. Héon, gagné par M. Napoléon Dubois.
- 2e " Magnifique cadran, offert par M. L.-E. Croteau, gagné par M. Adélarde Laflamme.
- 3e " Pot à l'eau, offert par le Dr J.-P.-H. Massicotte, gagné par M. Willy Gagné.
- 4e " Magnifique cadre, offert par M. Charles St-Jean, gagné par M. Joseph Vachon.
- 5e " Belle pipe, offerte par M. F.-X. Beaudet, du restaurant Carl, gagnée par M. Alfred Nadeau.
- 6e " Magnifique cadre, offert par M. Charles St-Jean, gagné par M. Sylvio Filion.
- 7e " Bouteille de Brandy, offerte par MM. H.-H. Guay, Ltées, gagné par M. A. Beaudet.

Prix de consolation, offert par la maison Bissonnette, gagné par M. l'abbé Allard.

Prix spécial de \$2.50 en or, offert par M. J.-D. Guillemette, membre de l'Alliance Nationale et secrétaire-trésorier de la ville de Victoriaville, à la dame ou au monsieur qui aurait gagné le plus grand nombre de parties, c'est-à-dire, que le prix sus-mentionné, devait être tiré au sort entre la dame et le monsieur qui auraient gagné le premier prix dans leur catégorie.

Mlle Alice Roberge en fut l'heureuse gagnante.

Prix spécial de consolation \$5.00, offert par M. J.-H. Fréchette, dentiste, pour les jeunes filles, Mlle Alice Brunelle en fut l'heureuse gagnante.

Le génie, c'est le bon sens appliqué aux idées nouvelles. Mme DE STAEL.

\* \* \*

Le goût est une aptitude à bien juger des objets du sentiment; il faut donc avoir de l'âme pour avoir du goût.

\* \* \*

Le premier canal navigable a été construit en 1134.



M. G. Landry, Cercle Fabre No 249.



M. T. Collette, Trés., Cercle Lafontaine No 206.



M. H. L. Shooner, Trésorier, Cercle Pierre-ville No 80.



M. Alf. Houle, Cercle Leclerc No 188.



M. J. O. Duquette, Trésorier, Cercle LaSalle No 197

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de février 1913:

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
5.	Landry, Cl. Fabre	229	31
6.	X. Lemieux, Cl. Arthabaska	263	23
7.	Colette, Cl. Lafontaine	206	13
8.	Raoul Shooner, Cl. Pierreville	80	6
9.	Alfred Houle, Cl. Leclerc	158	6
10.	J.-O. Duquette, Cl. La Salle	197	6
11.	Adélarde Constantin, Cl. St-Edouard	126	4
12.	Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse	186	4
13.	Raoul Goulet, Cl. Victoriaville	191	4
14.	L. Laviolette, Cl. Maisonneuve	61	3
15.	J.-E. Pelletier, Cl. Richelieu	102	3
16.	J.-R.-E. Larichelière, Cl. Bruchési	135	3
17.	E. St-Onge, Cl. Verdun	160	3
18.	Jos. Denis, Cl. Ste-Thérèse	27	2
19.	Ludger Robitaille, Cl. St-Raymond	96	2
20.	Ernest Gratton, Cl. St-J.-Baptiste	149	2
21.	J. Chéron, Cl. St-J.-Baptiste	149	2
22.	Dame S. Lamoureux, Cl. Leclerc	158	2
23.	Arthur Bienvenu, Cl. Leclerc	158	2
24.	J.-E. LaBrosse, Cl. Béland	169	2
25.	D. Bourdeau, Cl. Ste-Anastasia	161	2
26.	L.-C. Fontaine, Cl. Dollard	163	2
27.	Aurèle Lacasse, Cl. Restigouche	242	2
28.	R. Montminy, Cl. Graton	289	2
29.	Jos. Savard, Cl. Duquette	320	2
30.	M. St-Amant, Cl. Chateaubriand	333	2
31.	D. Bourdeau, Cl. Chateaubriand	333	2
32.	H. Bohémier, Cl. Beaudin	365	2
33.	J.-A. Lemieux, Cl. B.P. Arctic	224	2
34.	Evariste Daoust, Cl. Ville-Marie	5	1
35.	Achille Ledoux, Cl. Sacré-Coeur	6	1
36.	J.-A.-W. Duffault, Cl. Sacré-Coeur	6	1
37.	Oscar Laporte, Cl. Sacré-Coeur	6	1
38.	Ernest Patenaude, Cl. St-Henri	12	1
39.	J.-E. Marcille, Cl. St-André	14	1
40.	Zotique Pelletier, Cl. St-André	14	1
41.	William Bériault, Cl. St-Ménard	16	1
42.	H. Lemieux, Cl. Laval	21	1
43.	T. Lamothe, Cl. Laval	21	1
44.	Rvd. A. Fauteux, Cl. Ste-Thérèse	27	1
45.	Elie Labonté, Cl. Ste-Thérèse	27	1
46.	J.-H. Berthelet, Cl. St-Paul	36	1
47.	Ovide Boileau, Cl. St-Michel	43	1
48.	E. Melançon, Cl. St-Guillaume	50	1
49.	S.-L. Auget, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
50.	Alcide Léveillé, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
51.	O. Maillet, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
52.	C.-A. Daigle, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
53.	J.-W. Déziel, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
54.	J.-B.-A. Sauvé, Cl. St-Hyacinthe	67	1
55.	J.-Henri Comeau, Cl. St-Hyacinthe	67	1
56.	Delphis Vézina, Cl. Bourget	79	1
57.	L. Lavigne, Cl. Argenteuil	84	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Jos. Robitaille, Cl. St-Raymond	96	1	
J.-E. Rondeau, Cl. Champlain	108	1	
P.-H. Bédard, Cl. Champlain	108	1	
Elie Gravel, Cl. Delorimier	112	1	
L.-A. Lamarre, Cl. Olier	127	1	
Philippe Larose, Cl. Olier	127	1	
L. Gingras, Cl. St-J.-Baptiste	149	1	
R. Lavoie, Cl. Lartigue	150	1	
O.-P. Hurteau, Cl. Leclerc	158	1	
J. Lesieur, Cl. Leclerc	158	1	
O. Vadeboncoeur, Cl. Leclerc	158	1	
R. Sénécal, Cl. Verdun	160	1	
J.-O. Dubois, Cl. Ste-Anastasia	161	1	
Armand Lefrançois, Cl. Frontenac	172	1	
Henri Larivière, Cl. Papineau	177	1	
Henri Bisson, Cl. Victoriaville	191	1	
A.-J. Descoteaux, Cl. Dumoulin	195	1	
J.-W. Laforte, Cl. Lafontaine	206	1	
J.-E. Godbout, Cl. Isle Verte	225	1	
Jos. Sauvé, Cl. Fabre	229	1	
O. Allard, Cl. Fabre	229	1	
Jos. Durand, Cl. Fabre	229	1	
H.-A. Laroche, Cl. Laflèche	230	1	
Louis Johnson, Cl. Laflamme	243	1	
V.-C. Bédard, Cl. St-Alban	269	1	
J.-A. Hardy de Chatillon, Cl. Graton	289	1	
R. Millette, Cl. Duquette	320	1	
T. Dansereau, Cl. Duquette	320	1	
Alex. Charette, Cl. Duquette	320	1	
D. Boulanger, Cl. Duquette	320	1	
Octave Lambert, Cl. Duquette	320	1	
Alfred Julien, Cl. Duquette	320	1	
Z. Champagne, Cl. Lavallée	343	1	
E. Rousseau, Cl. Lambert Closse	348	1	
C. Ingebrecht, Cl. Lambert Closse	348	1	
J.-E. Gauthier, Cl. Fénélon	351	1	
Raoul Lord, Cl. Bégin	356	1	
Albert Grenier, Cl. N.-D. des VII All.	368	1	
J.-C. Roy, N.-D. de Charny	370	1	
Cyriac Caron, Cl. St-Paulin	377	1	
Mlle H. Collin, Cl. Jeanne Mance	378	1	
W. Jeansonne, Cl. P.B. Ste-Beatrix	264	1	



RECRUTEUR DISTINGUE

M. J. W. LAFORTE, Cercle LaFontaine No 206

Nous constatons qu'il y a eu plusieurs installations publiques d'officiers, cette année. Bravo! C'est un excellent moyen de propagande qui ne devrait jamais être relégué dans l'oubli.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er avril 1913 au 30 juin 1913 inclusivement

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er avril et se terminera le 30 juin 1913.

Droits d'entrée.

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont ceux fixés par les statuts, art. 176.

Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades (art. 177) est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau exécutif.

Art. 2.(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours. *Prix d'honneur.*

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, une montre en or aux armes de la Société sera accordée à tout proposeur de 15 membres.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

1°. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle ou le bureau de perception auquel il appartient;

2°. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions, de la manière et au temps prescrits par les statuts de la Société.

Prix de Cercle.

Art. 4.—(a) Un drapeau en soie aux armes de la Société sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres.

(b) Un collier de Président aux cercles qui auront fait admettre 15 membres.

(c) Ne seront comptés pour l'adjudication de ces prix, que les membres qui auront acquitté deux contributions.

(d) Un cercle qui aura mérité un drapeau n'aura pas droit au collier.

Conditions diverses.

Art. 5.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception, ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.

Art. 6.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société, ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

G. MONET, Secrétaire-général.

LE BONHEUR

On est heureux ni par la fortune, ni par les dignités, ni par le savoir, ni par les plaisirs du monde, ni par la solitude; mais on est heureux par le témoignage d'une conscience sans reproche: c'est là que se trouvent la paix, le plaisir solide de l'âme, le bonheur; et dans cette matière nos écrivains sacrés se sont montrés bien plus éclairés que tous les sages de l'antiquité. Ce bonheur est au pouvoir de tous, et il n'est au pouvoir de personne de nous le ravir: il est indépendant de tous les accidents de la vie humaine, il reste dans nous, quand tout périt autour de nous. L'homme vertueux peut bien souffrir; mais, dans le calme de son âme pure, il ne voudrait pas changer sa destinée contre celle des méchants qui sembleraient être les plus heureux des mortels.

FRAYSSINOUS.

\* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

## POUR LIRE MAINTENANT

## LES LEGENDES DE NOS ANCIETRES

Jamais encore l'Alliance Nationale n'a promis à ceux de ses sociétaires qui veulent faire du recrutement, des prix d'une aussi grande richesse que ceux qui seront offerts dans les concours de l'année courante.

Le Bureau Exécutif, a cru, cette fois, qu'il devait faire un sacrifice extraordinaire pour essayer de décider tous les adhérents à donner ensemble un puissant coup d'épaule pour doubler, si possible, notre effectif.

Ce n'est plus au travail d'un groupe d'élite que la direction s'adresse, qu'on le remarque bien, c'est à tous. Notre Exécutif veut arriver à créer une émulation sans exemple non seulement parmi les sociétaires habituellement zélés, mais aussi parmi les plus humbles, les plus timides, les moins apparentés. C'est le ferme espoir de nos Officiers Généraux que tous les mutualistes de l'Alliance trouveront dans le concours actuel, un stimulant qui fera germer en eux le désir de faire quelque effort pour aider au recrutement, c'est-à-dire, augmenter le nombre de ceux qui font partie de notre belle Association.

Voilà pourquoi, tous ceux qui auront même présenté qu'un seul membre, auront droit de prendre part au tirage qui se fera pour la propriété d'une automobile de grande valeur.

Nul de nos lecteurs l'ignore, l'Alliance Nationale occupe une position unique dans la mutualité canadienne-française et catholique.

Elle est la première qui ait appliqué au bénéfice de nos compatriotes le principe de l'administration fédérative, elle est la seule qui accorde des certificats vie-entière et de dotation; elle est la seule qui a une caisse des malades centrales et des caisses locales; elle est la seule qui ait des cercles et des bureaux de perception; de sorte qu'elle est la plus perfectionnée des mutualités canadiennes-françaises la plus en état de fournir de l'assurance mutuelle à toutes les classes et pour les deux sexes.

Sociétaires! l'Alliance Nationale, vous fait honneur; partout, il n'y a qu'une voix pour proclamer sa solidité, l'efficacité de son fonctionnement et la parfaite honnêteté de son administration. Aussi, en êtes-vous légitimement fiers.

Mais pourquoi garderiez-vous une bonne chose pour vous seuls, puisque cela ne vous fait pas tort de la faire partager à d'autres? Pourquoi ne la feriez-vous pas connaître à vos voisins, à vos connaissances, à vos amis et à vos parents?

Ayez l'esprit large; faites aux autres ce qu'on a fait pour vous-même; étendez aux autres le bénéfice, l'admirable protection que l'Alliance Nationale accorde aux malades, aux veufs, aux veuves, aux orphelins, aux vieillards.

Essayez! Faites votre possible au moins, et vous serez récompensé au centuple, puisqu'avec un membre, un seul, vous aurez chance de gagner une récompense évaluée à des centaines de dollars, tout en contribuant au succès d'une oeuvre méritoire.

Encore une fois: essayez!

—:O:—

Celui qui a dit que le génie était une névrose a voulu sans doute flatter une époque qui n'a plus de santé que de bon sens.

G.-M. VALTOUR.

C'est un fait parfaitement avéré que nulle contrée n'a eu d'aussi fréquents rapports avec les revenants et les esprits, que nulle terre n'a engendré autant de feux-follets, vu couvrir autant de loup-garoux que l'île d'Orléans. Délicieuses histoires, contes charmants, qui me rappelez les souvenirs de mon enfance, pourquoi vous laisserais-je dans l'oubli? Pourquoi ma plume se refuserait-elle à retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres, leur esprit religieux, en même temps qu'elles rappellent leur noble origine.

Ceux qui nous ont légué ces contes, qui depuis quelques années, commencent à se perdre dans la mémoire du peuple, les racontaient au bivouac, au milieu de la forêt, à la belle étoile, entre le combat du jour et celui du lendemain. Et ces héros, soldats aussi fiers sur le champ de bataille que citoyens paisibles à la chaumière, versaient des larmes en les transmettant à leurs enfants: car, pour eux, c'était le souvenir de leur belle Normandie ou de leur noble Bretagne, qui se retraçait à leur esprit. Ainsi donc, pourquoi ne les pas rappeler?

Les feux follets se manifestent sous l'apparence de flammes, dont la couleur est loin d'être uniforme; les uns la disent bleue, d'autres rouge, d'autres verte. Peu importe la couleur; c'est un détail qui regarde les feux-follets, et personne n'a le droit de leur imposer de règles là-dessus.

Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, et que personne n'a songé à contester: c'est que le feu-follet, dont le vol est rapide, les zizzags très nombreux, n'a d'autre ambition que d'attirer les gens dans les précipices. Tristes prérogatives que possède la lumière du feu-follet, en commun avec bien d'autres lumières du siècle, moins brillantes peut-être, mais dont les dangers de séduction ne sont pas moins à redouter.

Rien qu'à cette particularité, qui pourrait douter que le feu-follet ne soit autre chose que le malin esprit? Aussi la présence de ces diabolins enflammés aurait-elle été pour les habitants de l'île d'Orléans une source amère de désagréments, si leur esprit inventif n'eût découvert deux moyens aussi simples qu'infaillibles de se débarrasser de leur présence importune.

C'est un secret, cela;... et, à titre d'initié, mon indiscretion me sera-t-elle pardonnée?

A tout risque, voici la recette: Piquez une aiguille ou votre couteau sur la clôture, et le feu-follet s'arrête tout court, comme par un charme. Alors de deux choses l'une: ou bien le feu follet se déchire sur le couteau, et par là même se délivre; ou bien il s'épuise en efforts interminables pour passer par le trou de l'aiguille, et, dans l'intervalle, vous avez le temps de regagner votre demeure et de vous mettre à l'abri.

Ce n'est pas tout; le diable trouvait encore bien d'autres moyens de s'immiscer dans les affaires des gens de l'île d'Orléans.

C'est ainsi, par exemple, qu'on le rencontrait parfois au bal, sous l'apparence d'un beau monsieur, tout habillé de drap fin, des pieds à la tête.

Dans cette circonstance, il gardait toujours ses gants pour cacher ses griffes, et son chapeau, pour dissimuler ses cornes; et d'ordinaire il dansait avec la plus fringante des filles de la compagnie. Puis, au beau milieu d'une danse, voici ce qui arrivait: tout à coup un cri perçant

se faisait entendre, et le beau monsieur passait comme un éclair à travers une fenêtre, emportant avec lui quelque menu détail du ménage comme le four, par exemple. Quant à la demoiselle, elle en était quitte pour un coup de griffe. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la présence accidentelle d'un enfant au milieu de l'appartement ne manquait jamais de trahir la présence du diable, tant le pauvre innocent criait et pleurait.

C'était quand on allait quérir le prêtre pour quelque malade durant la nuit, que le diable en faisait de ces efforts, — j'allais dire surhumains, — pour retarder l'arrivée du ministre de Dieu. Comme de raison, il jouait gros jeu, puisqu'il s'agissait pour lui, ni plus ni moins, que du gain ou de la perte d'une âme. Aussi que de choses n'arrivait-il pas alors!

Ainsi, les chevaux, tout à coup et sans aucun à propos, se trouvaient dételés; le harnais se retournait, et de lui-même bout pour bout; des chandelles tout allumées apparaissaient, sur la tête du cheval.

En prévision de toutes ces aventures diaboliques, on n'allait jamais quérir le curé qu'avec deux voitures; si quelque accident survenait à l'une, l'autre au moins était encore disponible.

Combien de fois encore n'est-il pas arrivé qu'en allant à l'écurie, le matin, pour faire son train, on ait été tout surpris de trouver son cheval harassé, épuisé, blanc d'écume, avec le crin du cou et de la queue tout tressé. Il aurait fallu être bien naïf pour ne pas reconnaître encore là un de ces tours du lutin, qui profitait de la nuit et de l'absence des gens pour se promener à leurs dépens. Il est consolant d'ajouter que, pour lui faire passer cette fantaisie, il suffisait de verser un minot de son à la porte de l'écurie. Le lutin, homme d'ordre avant tout, avait le soin, en prenant congé du cheval, de remettre chaque chose à sa place, comme il l'avait trouvée: tâche dont il s'acquittait à merveille et en homme scrupuleux. Or, pour parvenir à l'écurie désormais, il lui fallait bien mettre le pied sur le son, dont les grains se trouvaient par là dérangés.

Force lui était donc de remettre un à un tous ces milliers de grains en leur place, comme ci-devant; durant ce temps, l'aurore venait, et adieu la promenade!

Heureusement qu'une occasion, comme il ne s'en présente guère s'offrit un jour aux sorcières de l'île d'Orléans, pour faire expier au diable une partie des mécomptes dont il s'était rendu coupable envers eux. Dans ce temps-là, on construisait l'église Saint-Laurent. Or, près de cette église se trouvent les côtes de Saint-Laurent, dont la pente est abrupte et la montée difficile. Les chevaux en avaient tout leur raide à charroyer la pierre en ces endroits, et les habitants se plaignaient amèrement.

Le constructeur, fin matois et homme bien éduqué, leur annonça un jour, pour faire cesser leurs plaintes, qu'il allait leur procurer un cheval bien fort, si fort, qu'il pourrait traîner à lui seul la charge de quatre chevaux ordinaires.

Aussitôt dit, aussitôt fait: voilà notre homme qui s'enferme pendant quelque temps à l'écart, sans doute pour lire le *Petit Albert*. C'est un livre extraordinaire que celui-là, et qui contient des choses fort merveilleuses, entre autres un chapitre tout écrit avec des croix!

Peu de temps après, l'entrepreneur revint, conduisant par la bride un cheval si beau, qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Et alors il dit aux habitants:

—Or ça, faites-le travailler sans pitié; mais, pour aucune raison au monde, il ne faut le débri-der. Qu'il piaffe, qu'il rue, qu'il hennisse, n'importe; ne lui ôtez pas sa bride, pas même pour le faire boire."

Le cheval fut confié aux mains d'un jeune homme, qui se mit à charroyer la pierre, et tout alla à merveille.

Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il paraissait tant souffrir du besoin de boire que, vers le soir, son conducteur — jeune gras inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement d'aujourd'hui — se laissa toucher de pitié et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire boire. Jusque-là, ce n'était pas mal; mais, comme le pauvre cheval faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui lui enlève: et aussitôt, plus de cheval! Il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et... cours après.

Heureusement qu'à cette heure les pierres étaient toutes charroyées, à l'exception d'une seule qui, depuis lors, a toujours manqué à l'édi-fice.

Hubert LARUE.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Madeleine de Verchères, No 380. — Instituté le 25 février 1913 à Central Falls, R.I., par M. G.-H. Vaillancourt, inspecteur.

OFFICIERS

Chapelain, Rvd. W.-A. Prince; Sb. P.G., Mde Victoria Ponton; Présidente, Mlle Délia Ponton; Vice-présidente, Mlle Marie-Louise Mayrand; Sec-arch. et tr. Mde D. LaBrosse; Méd.-Ex. Dr Jos. Myre et Wm Bernard, adjoint; Com. Mde Justine Laflamme; Introd. Mlle Hélène Marcoux.

Cercle Françoise de Chantal, No 382. — Instituté le 16 mars 1913, à Woonsocket, par M. G.-H. Vaillancourt, inspecteur.

OFFICIERS

Chapelain, M. l'abbé Louis Phaneuf; Sb. P.G., Mme Georgiana Guévrion; Présidente, Mme Albina Sylvestre; Vice-présidente, Mme Céline D. Ayotte; Secrétaire et trésorière, Mme Stéphanie Lamoureux; Médecin-examinateur, Dr Joseph Jetté; Méd.-exam. adjoint, Dr J.-A. Cons-

tanteneau; Comm.-ord., Mlle Rosalva Robillard; Intro., Mlle Alice Lussier; Auditrices, Mlle Rose-Alba Pinault et Mme Alma-L. Hébert.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cercle St-Casimir, No 82. — A. M. l'abbé G. Sauvageau, ainsi qu'aux familles des confrères Azarias Laquerre et J. Jacques Gendron, à l'oc-casion du décès de ces derniers.

Cercle Champlain, No 108. — A. MM. Ferdi-nand et Honoré Côté, à l'occasion de la mort de leur père; à M. Joseph Rondeau à l'occasion de la mort de son beau-frère; à MM. J.-E., J.-B. et Ferdinand Rondeau, à l'occasion du décès de leur grand-père; à M. Patient Côté, à l'occasion du décès de son oncle.

Cercle Delorimier, No 112. — A. M. J.-B. Noël, à l'occasion du décès de son frère Henri; à M. Achille Roy, à l'occasion du décès de sa mère.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 27 février 1913.

M. le Secrétaire Général, Alliance Nationale. Cher Monsieur, J'accuse réception de votre chèque de \$500.00 en règlement de la police dont mon père, P.-David Gauthier, était porteur et je vous remercie. Permettez-moi de vous féliciter de la prompti-tude avec laquelle l'Alliance Nationale s'est acquittée de ses obligations et veuillez me croire.

Votre très reconnaissant, Aldéric GAUTHIER, Membre du cercle St-Pierre No 8

Montréal, 25 mars 1913.

Je soussignée, par la présente, remercie bien cordialement et bien sincèrement les officiers de l'Alliance Nationale de l'empressement qu'ils ont apporté à régler la réclamation en vertu de la police d'assurance que mon fils détenait dans les sociétés.

Madame Octave DESMARAIS.

CONSEIL GENERAL Etat Financier AU 28 FEVRIER 1913

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Contributions, Intérêts, Balance au 31 janvier 1913, and total balance of 1,466,427.05.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Bénéficiaires de membres décédés, Pension 70 ans, Caisse Gén. (5%), and total deboursés of 1,466,427.05.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Contrib., Intér., etc., Balance 31 janvier 1913, and total of 139,823.87.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Indemnités, Caisse Gén. (5%), Assurance, and total of 139,823.87.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Dépôts, Intérêts, Balance 31 janvier 1913, and total of 115,541.41.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Cercles, Balance 28 février 1913, and total of 115,541.41.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Caisse Dotation et des malades, Rétribution, Fournitures, Intérêts, and total of 5,054.23.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Organisation, Fournitures, Laiterie, Salaires, Divers, Frais voy., Inspection, Ass. Gar., and total of 5,054.23.

RESUMÉ

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Caisse de Dotation, Caisse d'Epargne, Surplus de remise, and total of 1,700,098.74.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Moins Caisse Générale, and total of 1,699,120.23.

PLACEMENT DES FONDS

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Fabriques, Municipales Scolaires, Municipales, Prêts Hypothécaires, and total of 1,699,120.23.

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS) CERTIFICAT DE DOTATION

Table with columns: No., NOM, Admission (Cercle ou B. P., Age, Date), Cert. Part., Annuité (Montant, Echéance). Lists members and their annuity details.

Attesté à Montréal, 28 février 1913.

Certifié correct O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.



No 247—Cl. STE-EULALIE, Rvd. Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gauthier, Près; F.X. Cormier, S.A. et T. Réun. 3e sam, 8h. p.m., chez M. Héon.

No 251—Cl. de la PELERIE, Rock Island, Co. Stanstead, Geo. Boisvert, S.A. et T. Réun. dern. dim. à midi.

No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton. Ol. Chicoine, S.A. et T. Réun. 4e sam, à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—Cl. ATHABASKA, A.A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven, 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S. A. et T. Réun. 1er dim, 2hrs. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal, J.-D. Marcotte, S.A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T., 87 av. Laurier E. Réun. 4e ven, 8h. p.m., salle du cercle paroissial. Pydimé

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. M. Gauthier, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Phyd. Gauthier.

No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dané, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle For.

No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné S.A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e dim, à 1.30h. p.m., au collège.

No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique. Montréal. Pierre Besnaze, No 311—Cl. VILLERAY, Jos. E. Roy, T., 2473 de S.A., 2611 de Chateaubriand; de Jos. Merc., à 8h. p.m., salle Chateaubriand.

No 313—Cl. ST-HUBERT, Rymond 3143 St-Hubert.

No 316—Cl. COULONGE, Roston Pond, Jos. Fourrier, S.A. et T. Réun. dern. dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.R. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 8h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. D'OUETTE, Montréal, Hector Charette, S.A.; 529 Mentana; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3 jeun, 8h. p.m., au collège.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, René-U. Beaulieu, S.A.; Eugène Lajoie, T., Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., salle Edr. Onellet.

No 323—Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A. et T. Réun. 3e ven, à 8h. p.m., chez M. Syl. Marin.

No 325—Cl. MÈGHEU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénéchal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal, Jos. E. Laforest, S.A., 2061 Bld. St-Laurent; Patrick Angello, T., 481 Daniel. Réun. 1e, 3e merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.

No 328—Cl. D'AUILLON, Outremont, W. Brodure, S.A. et T., 650 Bloomfield, Rm. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charrette, S.A. et T. Réun. 3e lun, 7.30h. p.m., chez M. E. Charrette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millette, S.A., 594, 3e av. Rosemont; Jos. Beaulieu, T., 1671 Masson. Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, coin 6e av. et Masson.

No 334—Cl. DORION, Broughton, Fat. Anh. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 338—Cl. L. TIGUOC, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.A.; T. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340—Cl. GUMIGUES, Jos. Ed. Piché, S.A.; Henri Côté, T. Réun. dern. dim, 7.30h. p.m., salle Nunzio.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Luc. Prud'homme, S.A.; 252 Bld Décarie; G.A. Décarie, T., 540 Bld Décarie. Réun. 1er, 3e merc., 8h., 538 Bld Décarie.

No 343—Cl. LAVALLEE, Montréal, R. Lefrançois, S.A.; 528D Gifford; H. Boismeru, T., 464 de Lamontdré. Réun. 2e, 4e, mar., 8h. p.m., salle St-Onge, 655 M.-Royal Est.

No 344—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A., T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Alph. Fiset, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeuf.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta, J.-A. Nantel, S.A.; Romuald Morin, T. Réun. 2e ven, 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta, Narc. St-Ivan, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e jeun, 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 364—Cl. ST-PAUL, des METIS, Alberta, I.-C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta, J.-L. Olivier, S.A.; T., 1027, 19e av. S. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Dessard, A. et T. k.un. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, 464 Sask. North, Jos. Berriault, S.A. et T. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 372—Cl. VONDA, Saskatchewan, A.-A. Girouard, S.A. et T. Réun. 3e mar., 7.30h. p.m., salle école catholique.

No 373—Cl. BOURDEL, Howel, Sask. Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., 4h., salle Lévesque.

No 376—Cl. LA POCAIERE, Ste-Anne de la Pocatière, Jos. Lévesque, S.A.; Jos. Raymond, T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., salle Lévesque.

No 379—Cl. LA POCAIERE, Howel, R. F. A. Toupin, S.A.; R. M. Lévesque, S.A.; à la salle Côté.

No 380—Cl. M. LALEINE, S.A.; J. B. S.A. et T., 68 Central, R. M. Lévesque, S.A.; à la salle St-Ivan-Bte. Cl. Réun. 3e jeun, 8h. p.m., à la salle St-Ivan-Bte.

No 381—Cl. LAKEVIEW, Arctic Centre, R. J. B. Maynard, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle St-Ivan-Bte.

No 382—Cl. FRANÇOISE de CHANTAL, Woonsocket, R. J. M. St-Onge, Lamoureux, S.A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle de la Cour Fidélité.

## Droits d'entrée pour devenir membre de L'ALLIANCE NATIONALE

"L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	80.50
" " " " " " " " " " " "	1000
" " " " " " " " " " " "	2000
" " " " " " " " " " " "	3000
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	3.00
Honoraire d'examen médical	2.00

PUBLIÉ PAR  
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"  
A MONTREAL  
B. P. Boite 37  
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

### Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age	MONTRE				MONTRE			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
17	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
18	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
19	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
20	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
21	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
22	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
23	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
24	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
25	\$0.65	\$1.30	\$2.60	\$3.90	\$1.15	\$2.30	\$4.60	\$6.90
26	\$0.65	\$1.30	\$2.60	\$3.90	\$1.15	\$2.30	\$4.60	\$6.90
27	\$0.70	\$1.40	\$2.80	\$4.20	\$1.20	\$2.40	\$4.80	\$7.20
28	\$0.70	\$1.40	\$2.80	\$4.20	\$1.20	\$2.40	\$4.80	\$7.20
29	\$0.75	\$1.50	\$3.00	\$4.50	\$1.25	\$2.50	\$5.00	\$7.50
30	\$0.75	\$1.50	\$3.00	\$4.50	\$1.25	\$2.50	\$5.00	\$7.50
31	\$0.80	\$1.60	\$3.20	\$4.80	\$1.30	\$2.60	\$5.20	\$7.80
32	\$0.80	\$1.60	\$3.20	\$4.80	\$1.30	\$2.60	\$5.20	\$7.80
33	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10	\$1.35	\$2.70	\$5.40	\$8.10
34	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10	\$1.35	\$2.70	\$5.40	\$8.10
35	\$0.95	\$1.90	\$3.80	\$5.70	\$1.50	\$3.00	\$6.00	\$9.00

### OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. Bruchési . . . . . Président Honoraire  
S. G. Mgr G. Gauthier, . . . . . Aumônier

### BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène Lavallée C.R. . . . . Président Général  
F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, . . . . . 1er V.-Prés. Gén.  
2ème V.-Prés. Gén.  
Chs Duquette, comptable . . . . . Secrétaire Général  
Georges Monet, comptable . . . . . Trésorier Général  
Thé. Cyphot M.D., . . . . . Médecin en Chef  
Eug.-H. Godin, avocat . . . . . Aviseur Légal  
L.-O. Dauray, N.P., . . . . . Directeur  
Fr's Fauteux, avocat . . . . . Directeur  
P.-H. Bédard, M.D., . . . . . Directeur  
J. D. Viau, architecte . . . . . Directeur  
Jos. Contant, pharmacien . . . . . Ancien Prés. Général

### Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, . . . . . Inspecteur en Chef  
G.-H. Vaillancourt, . . . . . Organisateur et Inspecteur  
C. Manseau . . . . . Organisateur et Inspecteur  
J. E. Alfred Arnaud, . . . . . Organisateur  
J.-E. Arnault, . . . . . Organisateur  
J.-E.-O. Beliveau, . . . . . Organisateur

### Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age	MONTRE				MONTRE			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10
17	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10
18	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10
19	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10
20	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$0.85	\$1.70	\$3.40	\$5.10
21	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$0.90	\$1.80	\$3.60	\$5.40
22	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$0.90	\$1.80	\$3.60	\$5.40
23	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$0.90	\$1.80	\$3.60	\$5.40
24	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30	\$0.90	\$1.80	\$3.60	\$5.40
25	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$0.95	\$1.90	\$3.80	\$5.70
26	\$0.60	\$1.20	\$2.40	\$3.60	\$0.95	\$1.90	\$3.80	\$5.70
27	\$0.65	\$1.30	\$2.60	\$3.90	\$1.00	\$2.00	\$4.00	\$6.00
28	\$0.65	\$1.30	\$2.60	\$3.90	\$1.00	\$2.00	\$4.00	\$6.00
29	\$0.70	\$1.40	\$2.80	\$4.20	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
30	\$0.70	\$1.40	\$2.80	\$4.20	\$1.05	\$2.10	\$4.20	\$6.30
31	\$0.75	\$1.50	\$3.00	\$4.50	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
32	\$0.75	\$1.50	\$3.00	\$4.50	\$1.10	\$2.20	\$4.40	\$6.60
33	\$0.80	\$1.60	\$3.20	\$4.80	\$1.15	\$2.30	\$4.60	\$6.90
34	\$0.80	\$1.60	\$3.20	\$4.80	\$1.15	\$2.30	\$4.60	\$6.90
35	\$0.90	\$1.80	\$3.60	\$5.40	\$1.25	\$2.50	\$5.00	\$7.50

### PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général  
Heures de Bureau : 11h A.M. à 12h P.M.  
Percepteur (Art. 198)  
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGIER  
MONTREAL

## L'Alliance Nationale

**Capital de Réserve**  
Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie), 28 Février 1913 **\$1,457,018.17**  
Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1912 . . . . . **281,454.66**  
Dans sa caisse centrale des malades 28 Février 1913 . . . . . **135,258.22**  
**Total 1,873,731.05**

**Après 19 ans d'opération**  
Effectif — 24,084 membres en règle au 1er Janvier 1913  
Nombre de cercles en règle au 1er Avril 1913 . . . . . 34  
Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Avril 1913 . . . . . 1

### FONDEE EN 1900

## Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.  
Président : M. H. Laporte,  
Gérant Général : M. Tancredi Blvian  
Capital Autorisé, . . . . . \$2,000,000.  
Capital Payé et Surplus au 31 Décembre 1912 . . . . . \$1,588,866

Département d'Épargne ordinaire @ 8  
48 Succursales dans les Provinces de Québec d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

## Banque d'Hocheleg MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000  
Capital payé : - \$ 3,000,000  
Fonds de réserve et surplus \$ 3,000,000  
Total de l'actif au-delà de \$30,000,000

La Banque a DIX-HUIT bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.

### MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	\$0.35	26	\$0.40	36	\$0.45	46	\$0.60
17	\$0.35	27	\$0.40	37	\$0.45	47	\$0.60
18	\$0.35	28	\$0.40	38	\$0.45	48	\$0.60
19	\$0.35	29	\$0.40	39	\$0.45	49	\$0.60
20	\$0.35	30	\$0.40	40	\$0.45	50	\$0.60
21	\$0.35	31	\$0.40	41	\$0.45	51	\$0.60
22	\$0.35	32	\$0.40	42	\$0.45	52	\$0.60
23	\$0.40	33	\$0.45	43	\$0.50	53	\$0.60
24	\$0.40	34	\$0.45	44	\$0.50	54	\$0.60
25	\$0.40	35	\$0.45	45	\$0.50	55	\$0.60

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

## St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS  
30, RUE SAINT - JACQUES  
Imp. "La Patrie."